



Conseil économique et social

Distr. générale
20 décembre 2011
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Quarante-troisième session

28 février – 2 mars 2012

Point 3 f) de l'ordre du jour provisoire*

**Questions soumises à la Commission pour examen
et décision : statistiques de l'environnement**

Révision du cadre pour le développement des statistiques de l'environnement

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport est établi suite à la demande formulée par la Commission de statistique à sa quarante-deuxième session (voir E/2011/24, chap. I. A.). La Commission est également saisie d'un document de base contenant les principaux chapitres du Cadre révisé. Dans son rapport, le Secrétaire général fait la synthèse des résultats des deux réunions du Groupe d'experts qui se sont tenues depuis la quarante-deuxième session de la Commission, expose le contenu des principaux chapitres du Cadre qui figurent dans le document de base et présente le plan des mesures restant à prendre pour mener à bien le processus de révision. La Commission est priée de donner son approbation de principe aux principaux chapitres du Cadre révisé, tels qu'ils figurent dans le document de base, et d'approuver les mesures à prendre pour achever la révision qui sont exposées dans le présent rapport. Les questions soumises à la Commission pour examen figurent au paragraphe 25.

* E/CN.3/2012/1.



I. Introduction

1. À sa quarante et unième session, la Commission de statistique a examiné le rapport du Secrétaire général sur le Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement (E/CN.3/2010/9) et fait sien le programme de travail concernant la révision du Cadre et la définition de statistiques de base pour l'environnement.

2. La Division de statistique a officiellement réuni un groupe d'experts conformément à la décision de la Commission de statistique (voir E/CN.3/2010/9, par. 33). Outre les experts présents à la réunion préparatoire de novembre 2009, des experts venant de pays et d'organismes ayant manifesté le souhait de participer au processus de révision ont pris part à ses travaux. Le Groupe d'experts représente 23 pays et 11 organisations et institutions spécialisées internationales, régionales, intergouvernementales et non gouvernementales.

3. La première réunion du Groupe d'experts consacrée à la révision du Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement, organisée par la Division de statistique, s'est tenue à New York du 8 au 10 novembre 2010. Lors de sa quarante-deuxième session, qui a eu lieu du 22 au 25 février 2011, la Commission de statistique a pris note du rapport intérimaire du Secrétaire général sur la révision du Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement (E/CN.3/2011/28), comportant les éléments suivants : a) un résumé des mesures mises en œuvre en 2010, rendant compte des progrès accomplis depuis la quarante et unième session de la Commission de statistique; b) les conclusions de la première réunion du Groupe d'experts sur la révision du Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement et c) le calendrier des travaux

4. Le présent rapport inclut la synthèse des résultats des deuxième et troisième réunions du Groupe d'experts qui se sont tenues depuis la quarante-deuxième session de la Commission, expose brièvement le contenu des principaux chapitres du Cadre qui seront soumis à la Commission sous la forme d'un document de base et présente le plan des mesures restant à prendre pour mener à bien le processus de révision. La Commission est priée de donner son approbation de principe aux principaux chapitres du Cadre révisé, tels qu'ils figurent dans le document de base, et d'approuver les mesures à prendre pour achever la révision qui sont exposées dans le présent rapport. Les questions soumises à la Commission pour examen figurent au paragraphe 25.

II. Deuxième réunion du Groupe d'experts sur la révision du Cadre des Nations Unies pour le développement des statistiques de l'environnement

5. La deuxième réunion du Groupe d'experts sur la révision du Cadre, organisée par la Division de statistique, s'est tenue du 4 au 6 mai 2011 à New York.

6. Conformément aux décisions prises lors de la première réunion, la Division de statistique a élaboré les documents suivants qui seront soumis pour examen lors de la deuxième réunion du Groupe d'experts :

a) Analyse (i) des initiatives politiques globales, de leur cadre ainsi que des indicateurs et des approches statistiques connexes; (ii) des évaluations environnementales globales et régionales et de leur cadre et (iii) des initiatives

statistiques globales et régionales pertinentes relatives aux statistiques de l'environnement;

b) Examen des classifications des statistiques de l'environnement existantes ou sur le point d'être définies;

c) Examen des développements géospatiaux ayant trait aux statistiques de l'environnement;

d) Éléments, sujets et problématiques non abordés dans le Cadre de 1984 ou susceptibles d'être améliorés;

e) Proposition des objectifs, de la portée et de la couverture du Cadre révisé;

f) Examen des options de la structure et de l'ampleur du Cadre révisé;

g) Projet d'ébauche du Cadre révisé;

h) Examen des indicateurs, publications et bases de données globaux et régionaux liés à l'environnement, fondés sur une structure préliminaire et identification des indicateurs communs des principales statistiques de l'environnement.

7. Le Groupe d'experts a félicité la Division de statistique pour la qualité de ses documents et présentations aux fins de la réunion et pour les travaux réalisés depuis la dernière réunion du Groupe d'experts en novembre 2010.

8. Le Groupe d'experts a approuvé les objectifs, la portée et la couverture du Cadre révisé.

9. Les groupes de travail ont accompli des progrès dans l'élaboration de la structure et du contenu du Cadre révisé. Il est décidé que les Groupes d'experts poursuivent leur travail et adressent une description exhaustive de leur proposition eu égard à la structure, aux composants et aux principaux éléments du Cadre révisé, à la Division de statistique avant le 31 mai 2011. Ces propositions doivent inclure les éléments suivants :

a) Logique et approche conceptuelles sous-tendant la proposition de structure;

b) Tableau et description de la matrice ou des composants structurels;

c) Description des lignes et des colonnes (autre description des lignes, des sous-lignes et/ou des colonnes) ou des composants;

d) Illustration des tableaux à l'aide de thèmes, sujets et/ou problématiques (contenu) ayant trait à l'environnement;

e) Définition des avantages et des désavantages de la structure proposée;

f) Correspondance de la proposition de structure avec les objectifs, la portée et la couverture des statistiques de l'environnement définis;

g) Correspondance de la proposition de structure avec les critères définis pour le Cadre.

10. La proposition finale de la structure du Cadre révisé sera élaborée par la Division de statistique sur la base des activités des groupes de travail.

11. Le Groupe d'experts a pris acte avec satisfaction des progrès réalisés en matière d'identification d'une série de statistiques fondamentales de l'environnement et : (a) a approuvé le processus adopté; (b) a partagé l'idée selon laquelle la pertinence politique, le caractère mesurable, la fiabilité méthodologique et la fréquence d'utilisation constituaient les principaux critères de sélection de cette série; et (c) a recommandé que la Division de statistique poursuive ses activités conformément à la structure évolutive du Cadre révisé.

12. Tous les participants ont conclu que les statistiques de base pour l'environnement doivent être incluses dans le document du Cadre. Ils ont décidé que le chapitre visé devait expliquer les raisons pour lesquelles il importait de définir des statistiques de base pour l'environnement, décrire la procédure de sélection des statistiques et définir la relation entre lesdites statistiques et le Cadre.

13. À l'unanimité, le Groupe d'experts a admis qu'une nouvelle réunion physique devait être organisée, de préférence au terme du processus de consultation mondiale, afin de permettre aux experts de débattre des observations et suggestions et de travailler ensemble afin de finaliser le Cadre révisé. La période retenue pour cette réunion était comprise entre le 2 et le 4 novembre 2011.

III. Progrès accomplis entre les mois de mai et de novembre 2011

14. La Division de statistique a commencé à rédiger le projet des chapitres du Cadre révisé en juin 2011. Toutefois, le fait de réunir les recommandations des deux groupes de travail en un cadre cohérent unique s'est avéré plus difficile que prévu et la Division de statistique n'a pas été en mesure de respecter les délais fixés. Par conséquent, les cinq premiers projets de chapitre du Cadre révisé (Introduction; Chapitre 1 : Développement pertinents en matière de statistiques de l'environnement depuis 1984; Chapitre 2 : Le domaine des statistiques de l'environnement; Chapitre 3 : Objectifs et propriétés du Cadre; et Chapitre 4 : La structure et les composants du Cadre révisé) ont été transmis au Groupe d'experts au cours de la dernière semaine du mois d'octobre et les grandes lignes des deux autres chapitres (Chapitre 5 : Statistiques de base pour l'environnement et Chapitre 6 : Mise en œuvre) ont été présentées au Groupe d'experts lors de sa troisième réunion en novembre 2011.

IV. Troisième réunion du Groupe d'experts sur la révision du Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement

15. La troisième réunion du Groupe d'experts s'est tenue du 2 au 4 novembre 2011 à New York et avait pour objet le projet des chapitres du Cadre révisé.

16. Conclusions du Groupe d'experts :

a) Il a noté avec satisfaction les progrès accomplis eu égard au projet de chapitres du Cadre et a félicité la Division de statistique pour le travail effectué;

b) Il a admis qu'il restait encore beaucoup à faire avant de soumettre le projet final à l'examen de la Commission de statistique lors de sa quarante-troisième session;

c) Il a discuté de chaque projet de chapitres l'un après l'autre, en identifiant les lacunes et en formulant des recommandations éditoriales et de fond détaillées en vue d'améliorer le document;

d) Il a admis que les délais fixés pour finaliser le document et lancer un large processus de consultation étaient très serrés;

e) Il a admis que ni la qualité du Cadre ni la pertinence du processus de consultation ne pouvait être compromis;

f) Il a admis que le principal objectif était d'élaborer un projet de Cadre de grande qualité et de conception judicieuse pour la quarante-troisième session de la Commission de statistique.

17. Aux fins de la réalisation de ces objectifs, le Groupe d'experts a adopté les mesures suivantes :

a) Le document doit être mieux ciblé et réduit sensiblement;

b) Le cœur du Cadre se compose des chapitres 3 et 4 actuels (Objectif et portée/Relations avec le Système de comptabilité environnementale et économique et d'autres cadres statistiques, fondements conceptuels, structures et composants du Cadre) et le chapitre 5 (Statistiques de base pour l'environnement). Les travaux devraient être axés sur l'élaboration de ces chapitres, à la lumière des recommandations formulées lors de la réunion;

c) Un sous-groupe devrait être formé afin de collaborer étroitement avec la Division de statistique et Statistique Canada sur les chapitres 3 et 4;

d) Un sous-groupe devrait être formé afin de collaborer étroitement avec la Division de statistique sur le chapitre 5;

e) Les chapitres révisés devraient être diffusés au sein du Groupe d'experts en prévoyant un délai suffisant afin de permettre une consultation interne et externe avec les principales parties prenantes;

f) La date finale de soumission du projet final en tant que document de base de la Commission de statistique est fixée au 31 janvier 2012;

g) La dernière phase de la révision sera décrite dans le rapport du Secrétaire général sur la révision du Cadre, qui devrait être soumis à l'examen de la Commission de statistique à l'occasion de sa 43^e session;

h) La Commission de statistique sera appelée à approuver les principaux chapitres du Cadre tels qu'ils sont inclus dans le document de base et entériner le processus de finalisation de la révision telle qu'il est décrit dans le rapport susmentionné.

V. Principaux chapitres du Cadre révisé

18. Comme convenu, la Division de statistique, avec l'aide de Statistique Canada et des deux sous-groupes, ont concentré leurs efforts sur la révision des principaux chapitres du Cadre.

19. Principaux chapitres : en quoi consiste un cadre; raisons pour lesquelles un cadre est nécessaire; description du domaine des statistiques de l'environnement; objectif, fondement conceptuel et portée du Cadre; sa relation avec le Système de comptabilité environnementale et économique et d'autres domaines et cadres statistiques; la structure et les composants du Cadre et les statistiques de base pour l'environnement.

20. Ces chapitres doivent être diffusés afin de permettre aux membres du Groupe d'experts de faire part de leurs commentaires avant le 3 janvier 2012. À la lumière de ceux-ci, les chapitres clés seront finalisés et soumis sous la forme d'un document de base à la Commission de statistique lors de sa quarante-troisième session prévue le 31 janvier 2012.

VI. Finalisation de la révision au terme de la quarante-troisième session de la Commission de statistique

21. Une fois le projet des chapitres clés du Cadre révisé et les statistiques de base pour l'environnement approuvés par la Commission de statistique, la Division de statistique finalisera le projet, avec l'aide du Groupe d'experts, le 31 mars 2012 au plus tard.

22. La version finale du Cadre révisé sera transmise aux fins d'une consultation globale en avril et au cours de la première moitié de mai 2012. À la lumière des observations formulées, ce projet sera réexaminé et finalisé fin mai avant d'être envoyé au Bureau de la Commission de statistique pour approbation.

23. Au terme de l'approbation du Bureau, la Division de statistique testera le Cadre révisé et les statistiques de base pour l'environnement dans des pays pilotes au cours de l'année 2012.

24. Avec le concours du Groupe d'experts, la Division de statistique préparera un programme détaillé pour la mise en œuvre du Cadre et des statistiques de base pour l'environnement pour la quarante-quatrième session de la Commission de statistique en 2013.

VII. Points à débattre

25. La Commission est invitée à :

a) **Approuver les chapitres clés du Cadre révisé, notamment les statistiques de base pour l'environnement tels qu'ils sont présentés dans le document de base;**

b) **Approuver le processus de finalisation de la révision, telle qu'elle est décrite dans les paragraphes 21 à 24 ci-dessus.**